

Comité régional Opération Colibri



Panification année transitoire 2021-2022

À la lumière de cette année 2020-2021 où la gestion de la pandémie a mobilisé la plupart des partenaires du CROC et dans un contexte de post-pandémie où la pénurie de main d'œuvre et d'essoufflement des ressources sont des défis réels, l'instance de concertation régionale en petite enfance propose une seconde planification allégée pour l'année 2021-2022.

Il est donc convenu de concentrer les actions du CROC en lien avec les activités de soutien aux habiletés parentales et de réaliser le diagnostic de l'environnement du CROC pour poser les assises de sa future planification stratégique.

| |
|--|
| PRÉPARER LA SUITE... |
| <ol style="list-style-type: none">1. Réviser la proposition de gouvernance proposée en mars 2020, y apporter si nécessaire, des ajustements et l'adopter.2. Compléter le comité exécutif.3. Structurer une réflexion pour dégager les orientations de la prochaine planification du CROC. |
| AXE 1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT |
| <ol style="list-style-type: none">1. Contribuer à faire connaître les impacts de la pandémie sur le développement global des tout-petits.2. Accompagner et soutenir les Tables locales de concertation en petite enfance pour faire rayonner l'offre de service disponible pour soutenir les parents dans leurs habiletés parentales. |
| AXE 2 : APPUYER LES APPROCHES QUI VISENT TOUS LES PARENTS TOUT EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX GROUPES LES PLUS VULNÉRABLES |
| <ol style="list-style-type: none">1. Compléter le portrait des activités d'habiletés parentales, en dégager une compréhension commune des forces et des défis de la Montérégie.2. Faire connaître les conditions de succès d'une activité de soutien aux pratiques parentales.3. À partir du portrait et des conditions de succès d'une activité de soutien aux pratiques parentales, analyser la faisabilité d'une action régionale concertée.4. Identifier et mettre en œuvre une activité de partage et d'échange sur les projets soutenus dans le cadre du renforcement des services de promotion-prévention en soutien aux habiletés parentales. |
| AXE 3 : CONSOLIDER LE PARTENARIAT, LA COLLABORATION ET LA CONCERTATION |
| <ol style="list-style-type: none">1. Maintenir des liens de complémentarité avec le GTM-ODL.2. Maintenir des liens de complémentarité avec la Table intersectorielle sur les saines habitudes de vie.3. Maintenir des liens de complémentarité avec l'IRCM.4. Poursuivre les travaux du groupe de travail régional sur la transition scolaire. |
| AXE 4 : FAVORISER L'ÉLABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DES TOUT-PETITS |
| <ol style="list-style-type: none">1. Partager les modifications de politiques publiques et mesures qui pourraient avoir un impact sur les familles de jeunes enfants et déterminer si une action devrait être faite |
| PLAN DE COMMUNICATION 2021-2022 |
| <ol style="list-style-type: none">1. Assurer une meilleure circulation d'informations entre les partenaires régionaux et locaux directement interpellés par le développement global des jeunes enfants et le soutien à leurs parents.2. Poursuivre la diffusion des Info-Colibri.3. Promouvoir la Grande semaine des tout-petits.4. Mettre à jour le site Web Opération Colibri. |